Niveau(x) d'enseignement: 0 Numéro EDUQ : 8970515
Centre d'intérêt: 050

Lafortune, Jean.

"Aperçu de l'histoire de l'enseignement à distance au Québec" / par Jean Lafortune.. -- [Montréal] : Université de Montréal, Section d'andragogie, 1984.
p. 7-21 ; 28 cm.

Bibliogr.: p. 21. "In" Cahiers d'éducation à distance. 2, Expériences en éducation à distance.

Vedette(s)-secondaire(s): Université de Montréal. Section d'andragogie

---

Descripteur(s): Téléenseignement - Historique

Ce bref historique relève quelques événements qui ont marqué l'enseignement à distance au Québec. L'auteur passe en revue l'évolution du Service des cours par correspondance du ministère de l'Education depuis sa création en 1946. Il relève ensuite les premières expériences d'enseignement à distance dans le réseau des cégeps et commente la situation actuelle au collégial. Il rappelle enfin quelques initiatives prises à l'Université de Montréal, à l'Université McGill et dans le réseau de l'Université du Québec.

Type de document: r

R>

EDUQ
8970515

CAHIERS D'ÉDUCATION À DISTANCE

Gabrielle CANTIN et Pierre ROBINEAULT

2. EXPÉRIENCES EN ÉDUCATION À DISTANCE

- Aperçu de l'histoire de l'éducation à distance au Québec ..... J. LAFORTUNE
- Formation à distance en cours d'emploi ..... R. GUIMOND
- Apprentissage à distance d'adultes en milieu rural ..... N. BRUNET-PERRAULT

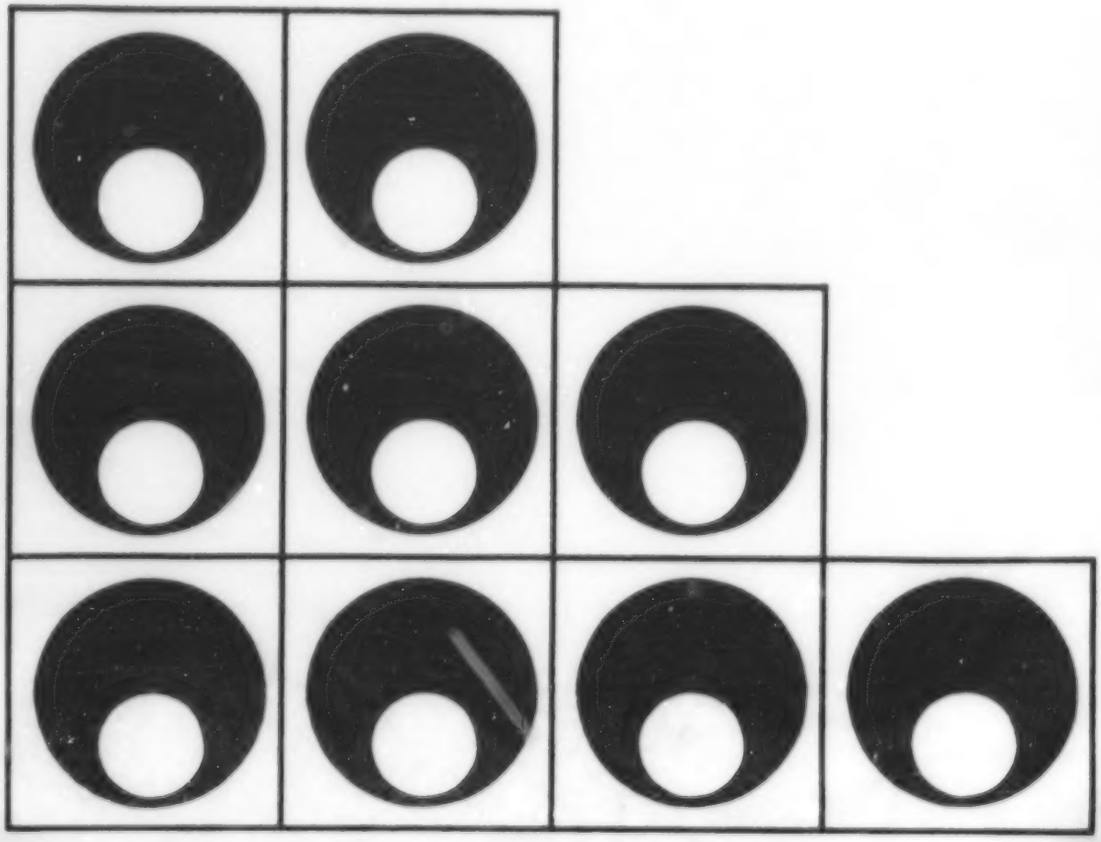

FACULTÉ DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION
ANDRAGOGIE

CAHIERS
D'EDUCATION A DISTANCE

Gabrielle CANTIN et Pierre ROBINEAULT

2. EXPERIENCES EN EDUCATION A DISTANCE

. Aperçu de l'histoire de l'éducation à distance au Québec.....J. LAFORTUNE

. Formation à distance en cours d'emploi.....R. GUIMOND

. Apprentissage à distance d'adultes en milieu rural.....N. BRUNET-PERRAULT

Section d'andragogie
Faculté des sciences de l'éducation
Université de Montréal

La Librairie de l'Université de Montréal

Juillet 1984

DEPOT LEGAL - 2e TRIMESTRE 1984
BIBLIOTHEQUE NATIONALE DU QUEBEC
BIBLIOTHEQUE NATIONALE DU CANADA

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier Nicole BRUNET-PERRAULT, Richard GUIMOND et Jean LAFORTUNE, qui nous ont permis d'utiliser leur texte pour en faire ce cahier sur les EXPERIENCES EN EDUCATION A DISTANCE.

Nous sommes très reconnaissants à Madeleine GAUTHIER qui a pris à coeur la dactylographie et la présentation matérielle de ce cahier.

PRESENTATION

Ce deuxième cahier de la série des Cahiers d'éducation à distance offre, sous des titres divers, des expériences d'éducation à distance, dont plusieurs sont encore en cours de réalisation.

Les expériences rapportées ici sont intéressantes à plusieurs points de vue. Elles font voir des aspects multiples des préoccupations des éducateurs à distance, tant de l'ordre de l'apprentissage, des moyens, des médias et des méthodes, que de l'administration, du financement et de l'évaluation.

Bon nombre des projets dont il y est question, et leur intérêt s'en accroît d'autant, utilisent des moyens, médias et méthodes accessibles à bien des éducateurs à distance, à la fois par la simplicité (ce qui n'exclut pas nécessairement l'originalité) et la modération des coûts (ce qui n'exclut pas non plus la qualité).

Tout comme pour le premier cahier, les auteurs des textes se sont appliqués à repérer la documentation sur le sujet qu'ils traitaient, tâche qui présente encore à l'heure actuelle de nombreuses difficultés, quand il faut compter avec le temps et la disponibilité des documents, dans un domaine d'éducation qui s'est développé partout dans le monde. Bien des écrits, et parmi les principaux, sont fort chers, longs à obtenir et ne se retrouvent

pas toujours dans les banques de données informatisées. Cela ajoute au mérite des auteurs.

De plus, comme nous le mentionnions dans le premier cahier, il existe à l'heure actuelle, peu de textes en français sur les sujets traités. Ces travaux présentent donc l'avantage de permettre de voir rapidement un état de la situation des écrits et de la recherche en éducation à distance.

Gabrielle Cantin

INVITATION

Cette série de cahiers a été créée dans l'intention de regrouper de l'information et des références sur des sujets d'intérêt pour des éducateurs à distance. Aussi la documentation y prend-elle une importance particulière.

Pour un bon moment encore, nous n'en serons pas à la critique des écrits consultés, mais à l'étape plus élémentaire et fondamentale de cueillette des données, la plus vaste possible, qui puisse permettre la compréhension et l'analyse du phénomène de l'éducation à distance, et dans certains cas, qui puisse permettre un début de synthèse.

Si quelqu'un, parmi les personnes qui consultent ces cahiers, était intéressé à notre visée de repérage (rapaillage...), d'organisation et de diffusion de l'information, sur un sujet ou un autre d'éducation à distance, nous recevrions avec plaisir tout texte bien documenté, pour en faire profiter les utilisateurs des cahiers.

Merci,

Gabrielle Cantin

TABLES DES MATIERES

Remerciements..... 2

Présentation..... 3

Invitation..... 5

Table des matières..... 6

. Aperçu de l'histoire de l'éducation à distance au Québec
par Jean LAFORTUNE..... 7

. Formation à distance en cours d'emploi
par Richard GUIMOND.....21

. Apprentissage à distance d'adultes en milieu rural
par Nicole BRUNET-PERRAULT.....53

APERCU DE L'HISTOIRE DE L'ENSEIGNEMENT A DISTANCE AU QUEBEC

par

Jean Lafortune

INTRODUCTION

Le thème traité dans ce travail est celui de l'histoire, et donc du développement de l'enseignement à distance au Québec. Ce développement, on le verra, s'est fait assez tardivement, du moins en ce qui concerne la prise en charge d'un tel enseignement par des instances publiques ou para-publiques. Le développement du secteur se fait actuellement de façon relativement accélérée, ce qui s'explique en partie par le type de société en place au Québec actuellement: une société pluraliste, moderne, de plus en plus scolarisée et de plus en plus consciente de la valeur et surtout de la nécessité de l'éducation pour les adultes, à distance ou autrement.

Cette conscience de l'importance de l'éducation et du perfectionnement est juxtaposée dans le temps avec une période de grands changements sociaux et d'évolution rapide du monde du travail, ce qui rend souvent désuète la formation de base, pourtant valorisée par tous il y a quelques années seulement. C'est à ce moment-ci de l'histoire du Québec, moment où les diplômes et les attestations sont le plus dévalorisés, que la demande d'enseignement à distance est la plus grande.

Cet article vise un objectif principal, qui est de présenter succinctement, un aperçu du développement de l'enseignement à distance à trois niveaux traditionnels d'enseignement, les niveaux primaire-secondaire, collégial et universitaire. Les objectifs secondaires sont d'expliquer le pourquoi de la situation actuelle, d'en faire une courte critique et de tenter d'anticiper par la prospective sur ce que pourrait être le système québécois d'enseignement à distance d'ici quelques années.

Afin d'atteindre ces objectifs, nous regardons tour à tour les expériences et les réalisations accomplies dans les trois niveaux d'enseignement précités. Il n'a pas été possible, dans le court laps de temps disponible pour ce travail de découvrir suffisamment d'information sur les expériences d'enseignement à distance dans l'industrie et l'entreprise privées, de sorte que cette carence se reflète dans l'omission complète de ce secteur pourtant intéressant et important, qui a souvent été pionnier dans l'enseignement à distance. La principale difficulté pour couvrir adéquatement ce secteur réside dans la nature même du secteur, dans la grande dispersion des informations et l'hétérogénéité des méthodes et des modèles utilisés. L'influence des organismes fédéraux, et en particulier des forces armées sur l'enseignement à distance, a aussi été omise. Enfin, tout le secteur de la formation professionnelle et de la formation universitaire de 2ème et 3ème cycle n'a pas été couvert. Il y a pourtant dans tous les secteurs omis

matière à recherche, c'est certain, et il serait souhaitable qu'on s'y intéresse à l'avenir, afin de pouvoir arriver à tracer un portrait encore plus complet de la situation. Cela dit, voyons ce qu'il en est des débuts de l'enseignement à distance au Québec.

1- La "préhistoire", les cours par correspondance

Le Québec des années 30 était un Québec en pleine mutation (plus ça change, plus c'est la même chose...), qui devenait graduellement plus urbanisé, où l'industrie se développait de plus en plus et où les moyens de communication de masse comme la radio prenaient de l'ampleur. Les éducateurs de l'époque ont découvert l'utilité de la radio pour rejoindre un public adulte encore largement sous-scolarisé. C'est dans ce contexte, en même temps que dans celui de la crise économique mondiale, qu'on trouve la première mention de la radio dans un but éducatif, Radio-Collège. En 1943, une série du nom de Préparons l'avenir a pu réunir un auditoire de plus de 20 000 personnes.

C'est en 1946 que l'on assiste à la création de l'Office des cours par correspondance par le Département de l'instruction publique, l'ancêtre de notre Ministère de l'éducation. Cet Office était placé sous la responsabilité du Directeur général de l'enseignement spécialisé, et il avait pour mandat d'élaborer des guides d'étude, en plus de produire des manuels servant à l'enseignement professionnel. Le Québec semble accuser systématiquement des re-

tards par rapport à d'autres provinces ou pays développés, et c'était déjà le cas au moment de la création de l'Office en 1946. Il a aussi été en retard pour créer le Ministère de l'éducation, et on l'accuse actuellement d'être en retard pour réformer l'enseignement, pour y incorporer les techniques à croissance rapide, comme l'informatique et la bureautique. De toute évidence, la création de l'Office répondait certainement à un réel besoin de formation à distance, si on considère l'évolution de la clientèle pour ce genre de cours; les quelques chiffres qui suivent en donnent une idée.

Année	Inscriptions	Nombre de cours offerts
1947	55	?
1962	1518	37
1964	2368	?
1967	3312	36
1968	3152	36
1971	4628	64
1975	9000	?
1978	16497	97
1981	18000	100
1983	25000 (prévision)	?

Les chiffres précédents montrent la progression de plus en plus rapide de la clientèle des cours par correspondance. A

l'origine, l'Office avait été créé pour desservir d'abord un public de jeunes, mais les adultes s'y étaient inscrits majoritairement dès le début. Des deux mandats originaux (préparer des manuels techniques français et établir un système de cours par correspondance), seul le deuxième se continue encore. Pendant les premiers vingt ans de son existence, l'Office a édité plus de 140 volumes techniques en français.

En 1959, l'Office devient le Service des cours par correspondance. En 1968, à la faveur d'une réorganisation interne au Ministère, le Service est transféré à la Direction générale de l'éducation permanente. Ce qui est important à retenir de ce changement, c'est qu'à partir de ce moment, il découle du choix politique de restreindre l'accès aux cours par correspondance aux adultes exclusivement. Cela s'inscrivait à l'époque, dans les visées de mise en place de ce que l'on appelait l'éducation permanente.

En 1971, le Service passe sous la responsabilité du Service général des moyens d'enseignement. Il a le contrôle sur l'élaboration des cours et les services aux étudiants, mais le budget, la production et la distribution sont confiés à d'autres secteurs. La période après 1975 connaît un développement tellement rapide, que le Service ne peut plus suffire à la demande. On doit limiter la publicité et les inscriptions.

Les critiques face aux cours par correspondance sont de deux types, selon nous. 1) Il est dommage, sinon inexcusable, qu'un service gouvernemental, pour lequel la demande est si forte, doive limiter les inscriptions, faute de budgets et de moyens de gestion appropriés. L'organisation administrative gêne la pédagogie au lieu d'être à son service. 2) La limitation des clientèles (pas de jeunes d'âge scolaire) paraît inutile dans le contexte actuel de chômage et d'abandon scolaire. On devrait faire tous les efforts nécessaires pour mettre les cours à jour, en concevoir de nouveaux et publiciser les services offerts le plus largement possible.

2- <u>L'âge des grandes découvertes, les collèges et l'enseignement à distance</u>

La création du réseau des Collèges d'enseignement général et professionnel remonte à 1967-68. Deux ans plus tard, le CEGEP de Trois-Rivières et celui de Shawinigan se lançaient dans un projet de formation à distance par la radio. En 1973, le CEGEP Rosemont commençait un enseignement par correspondance. Il offrait en 1978, un total de 16 cours en formation générale et professionnelle. A partir de ces pionniers, d'autres collèges ont emboîté le pas jusqu'à ce qu'en 1980, 17 collèges offrent un total d'environ 50 cours à plus de 5 500 étudiants. Un porte-parole du Collège de

Rosemont a décrit l'action des collèges dans la formation à distance, en disant que beaucoup était fait, mais que tout restait à faire. La lecture de quelques documents nous laisse entrevoir un domaine qui a connu un développement explosif, anarchique et isolé. On a tenté de répondre aux besoins de la clientèle ou à ceux pressentis par les institutions, par toute une gamme de moyens: enseignement programmé, radio, télévision, tutorat, journaux et enseignement par correspondance. Certains collèges ont fonctionné seuls, d'autres ont collaboré avec le MEQ, avec un autre collège (Victoriaville et Marie-Victorin, par exemple) ou avec l'entreprise privée (Alcan avec le Collège de Jonquière).

La variété de cours offerts est grande: philosophie, français, psychologie, politique, histoire, économie, sociologie, anthropologie, cinéma, sciences religieuses, techniques administratives, radiologie, techniques policières, protection du consommateur, soins d'urgence, système métrique, développement de l'enfant, ... En soi, cette grande diversité est un signe de vitalité et d'ingéniosité, elle démontre clairement le désir de certains collèges de répondre à des besoins de formation. Ce qui est déplorable dans ce tableau, c'est l'absence de planification et de politiques établies. De l'aveu même de certains de ses responsables, l'enseignement collégial à distance se développe par heurts et par bonds, au gré des surplus budgétaires, de l'intérêt des professeurs, de l'acceptation plus ou moins compréhensive des administrateurs

en place, ... Seulement trois collèges ont un responsable à temps plein pour la formation à distance, ce qui est tout de même révélateur d'un certain état de la situation. Des débuts de concertation se manifestent, car les collèges ont créé à cet effet un groupe d'étude chargé de faire le point. La nécessité du développement de l'enseignement à distance n'est pas à prouver, mais ce développement passe par la collaboration et l'unification des ressources. Le Ministère de l'éducation doit lui aussi jouer un rôle dans ce dossier, mais on sent que les collèges veulent garder un important pouvoir de décision et de gestion dans ce domaine.

La critique principale que nous adressons au système en place a déjà été formulée dans ce qui précède. Les initiatives locales non concertées sont moins efficaces, plus coûteuses et souvent plus frustrantes pour les personnels impliqués dans la conception et la mise en oeuvre des cours, qu'une action planifiée où les tâches sont clairement définies et partagées par consensus entre les parties impliquées.

Le public quant à lui peut trouver compliqué de repérer le cours qui lui convient à travers les nombreux collèges en compétition les uns avec les autres, sans compter la compétition des universités et des écoles privées. Un effort de rationalisation de l'information s'impose donc aussi. Seule une structure unique de concertation semble la solution appropriée.

3- Le despotisme éclairé à l'aube de l'âge moderne, le niveau universitaire.

Un nom vient immédiatement à l'esprit quand on pense à l'enseignement à distance au niveau universitaire: la Télé-Université. C'est sans doute la mieux connue des composantes du milieu universitaire s'occupant d'enseignement à distance. Mais avant d'en parler plus longuement, il serait utile de parler des autres universités et du développement de leur enseignement à distance.

L'Université de Montréal a offert en 1978, un cours à distance intitulé Soins infirmiers à la mère et à l'enfant, à Montréal, à Baie-Comeau et Hauterive, à Sept-Iles et à Rimouski, cours qui utilisait la télévision, le satellite et le téléphone. Trois cours autodidactes, en organisation des soins, en psychopédagogie et en initiation à la recherche devaient débuter cette année (1983). Le cours CAFE (cours autodidactique de français écrit) est dispensé au public depuis 1976, après avoir été rodé auprès du personnel de l'université. Plus de 15 000 étudiants s'y sont déjà inscrits. Un cours de formation continue en art dentaire est actuellement en préparation.

L'Université McGill a mis sur pied en 1977 deux cours destinés aux enseignants du français et de l'anglais comme langues secondes. Environ 400 étudiants ont suivi ces cours médiatisés.

L'Université du Québec à Trois-Rivières offre un cours intitulé Loisirs et municipalités, depuis 1982 et un autre, L'éducation sexuelle à l'école, date de la même époque. Deux ou trois autres cours sont prévus.

L'Université du Québec à Rimouski offre déjà 5 cours d'un certificat en sciences de l'éducation, selon le modèle d'enseignement à distance, et compte étendre le modèle à cinq autres cours, ce qui permettrait aux étudiants inscrits à ce programme de le compléter entièrement à distance.

L'Université du Québec à Chicoutimi offre à distance, un cours d'Introduction aux statistiques appliquées, d'un certificat en administration. Par satellite, des échanges ont lieu avec Sept-Iles, qui devraient éventuellement mener à la diffusion de cours à distance, non seulement à Sept-Iles, mais dans plusieurs autres localités de la côte nord et d'endroits éloignés comme Fermont, Gagnon, ...

La Télé-Université est bien connue comme étant le maître d'oeuvre de la formation universitaire à distance au Québec. Sa création remonte à 1972, soit quatre ans après la création du réseau de l'Université du Québec. Une commission avait d'abord été créée en 1971, pour étudier les modalités d'implantation et de fonctionnement d'une telle structure, qui était perçue comme très innovatrice à l'époque. Les buts visés par la création de la

Télé-Université étaient multiples:

1) être un agent de développement social,

2) favoriser une politique centrée sur l'éducation permanente,

3) offrir une accessibilité réelle à tous,

4) apporter une attention particulière aux besoins de la population active,

5) favoriser une plus grande mobilité du savoir,

6) amener une large utilisation de médias et de techniques nouveaux,

7) repenser les situations d'apprentissage,

8) prendre en considération les acquis antérieurs des personnes,

9) amener une réduction des coûts unitaires de l'administration.

Ces buts, on le constate, sont un mélange de points à incidence soit sociale, soit politique, soit monétaire, mais qui s'inscrivent dans une démarche globale, inspirée à la fois de l'andragogie et des principes de base de l'enseignement.

Historiquement, Télé-Université a tout d'abord reçu le mandat de travailler au perfectionnement des maîtres de mathématiques (programme Permama) et de français (programme Permafra). En 1974, un nouveau programme de certificat CHEM (Connaissance de l'homme et du milieu) est venu s'ajouter. Un peu plus tard, un deuxième certificat, CHES (Connaissance de l'homme en société) a été mis sur pied et un autre programme, en science et technologie, est en voie d'élaboration.

Télé-Université a donc desservi, d'abord une population composée majoritairement d'enseignants, pour aller graduellement vers une diversification de plus en plus grande de sa clientèle. Celle-ci se chiffre à environ 27 000 étudiants annuellement, alors qu'elle était de moins de 1 000 au début. Le champ de la formation universitaire à distance semble promis à un avenir prospère, pour peu que les institutions impliquées, c'est-à-dire presque toutes les universités québécoises, y compris Télé-Université, sachent non seulement s'adapter, mais dans une certaine mesure prévoir le changement, afin d'offrir des cours pertinents à la conjoncture du moment. La jeunesse même des traditions dans la formation à distance favorise une approche beaucoup moins rigide que dans la formation traditionnelle. Au niveau du 2ème cycle universitaire, 2 programmes de maîtrise (gestion de projets et mathématiques), sont offerts par plusieurs constituantes de l'Université du Québec, en collaboration entre elles. Ces expériences semblent jusqu'à maintenant les seules dans la formation à distance au niveau universitaire.

CONCLUSION

Ce bref historique de la formation à distance aux niveaux secondaire, collégial et universitaire ressemble plutôt à un tableau de la situation actuelle et ne donne pas tellement une impression de véritable dimension historique. Cela est dû en partie aux dif-

ficultés mentionnées dans l'introduction et en partie, à la jeunesse relative de cette forme d'enseignement au Québec. Les titres des parties de ce travail démontrent que toute la conception traditionnelle du temps et de l'histoire est à modifier quand on s'intéresse à la formation à distance: c'est comme si préhistoire et période contemporaine étaient télescopées en un tout qui se reporte sur trente-cinq ans à peine. La perspective historique se dégage difficilement d'un tel état de fait.

On remarque toutefois les quelques points suivants:

1) au début, la formation à distance manque de moyens d'organisation et surtout de publicité;

2) le niveau collégial manque de concertation et d'unité d'action;

3) la même constatation s'applique au niveau universitaire, sauf à Télé-Université;

4) la demande pour ce genre de formation s'est grandement accélérée et va continuer de le faire;

5) la population est mal desservie par la multiplicité des niveaux d'intervention et d'information;

6) le niveau de formation académique de la clientèle de la formation à distance est assez élevé; les moins scolarisés sont sous-représentés.

Pour ce qui est de l'avenir, on peut espérer non seulement un développement quantitatif de l'enseignement à distance, mais aussi des tentatives pour en rationaliser le développement. A la suite du dépôt du rapport de la CEFA, on peut espérer, soit la création d'un Office de la formation à distance, soit au moins un éventail de

mesures visant à développer ce secteur plus logiquement et avec moins de dédoublement d'efforts. Un système de concertation et de complémentarité dans les diverses tâches de la formation à distance desservirait mieux la population.

BIBLIOGRAPHIE

Cormier, Roger. A. L'aide à l'étudiant adulte dans un système multi-médis de formation à distance, Sherbrooke, Editions Naaman, 1982.

Couture, Louiselle. La Télé-université, dans Le grain de sel, Gouvernement du Québec, Ministère de l'éducation, Direction générale de l'éducation des adultes, 3ème année, no. 2, décembre 1979.

Gouvernement du Québec, Ministère de l'éducation, Direction générale des moyens d'enseignement, Formation à distance, perspectives et prospectives, Colloque québécois 1982.

Gouvernement du Québec, Ministère de l'éducation, Service général des moyens d'enseignement, L'enseignement par correspondance et l'éducation des adultes, document d'information à l'intention de la Commission d'étude sur la formation des adultes, 1980.

Knowles, Malcolm S. A History of the Adult Education Movement in the United States, Huntington, N.Y., Robert E. Krieger Publishing Company, 1977.

Lehnisch, Jean-Pierre. L'enseignement à distance, Collection Que sais-je, no. 1893, Paris, Presses universitaires de France, 1981.

Martel, Louis et autres. La formation à distance au niveau collégial, Gouvernement du Québec, Ministère de l'éducation, Direction générale de l'enseignement collégial, Québec, 1981.

EXPÉRIENCES EN ÉDUCATION À DISTANCE

1 6

8.10

Disponible à:
La librairie de l'Université de Montréal
C.P. 6128, succursale A
Montréal, H3C 3J7
Tél.: 343-6210